EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de VALENCIN
Séance du 23 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois du mois de Septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	15/09/2026
Présents :	18	Date de publication	29/09/2026
Votants :	23		

Présents : M Bernard JULLIEN – M Christophe SOULIER - Mme Nadège HEIMO – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Jenny RODRIGUEZ – M Loïc REGNIER – M Benjamin CAMPOY – M Yves SERVANGE – M Daniel MOTA – M Nicolas BONGIBAULT – M Jérémy PERRIN – M Frédéric BAUDRY – Mme Véronique BOUCHARD – M Jean-Michel MOLLAS – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Gilles DENIS – Mme Nathalie ZAMBARDI – Mme Andrée VACHER

Absents : Mme Amélie GASTALDO donne procuration à Mme Nadège HEIMO – Mme Amandine BEAL donne procuration à Mme Jenny RODRIGUEZ – Mme Fanny LAMOUCHE donne procuration à Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Patrick MOREL donne procuration à Mme Véronique BOUCHARD – Mme Nathalie CELLE donne procuration à M Loïc REGNIER

Secrétaire : M Jean-Louis CIANFARANI

N° 08	**Délibération n° 2026-080**	**Temps périscolaires – Marché de fourniture et livraison de repas – Avenant n°2**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a retenu l'offre de Guillaud Traiteur pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide par délibération n°2023-059 du 26 Juin 2023.

Un premier avenant a été établi pour tenir compte de l'extension du marché à la livraison et la fourniture des repas de l'ALSH du mercredi.

M le Maire explique que l'indice retenu dans le maché initial pour la révision des prix : Indice des prix à la consommation harmonisé – Base 2015 – Ensemble des ménages, est aujourd'hui arrêté sans indice de remplacement.

Dès lors il convient de proposer un nouvel indice afin de permettre la révision des prix du marché.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

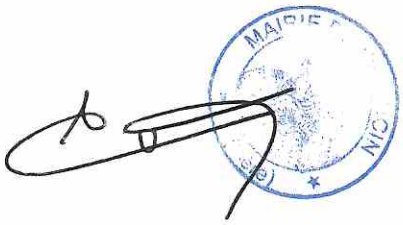
- **RETIENT** l'indice de révision suivant : **indice des prix à la consommation – base 2025 – ensemble des ménages – France – alimentation plus restaurants, cantines, cafés**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de fourniture de repas.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents

Le Maire
Bernard JULLIEN

Le secrétaire
Jean-Louis CIANFARANI



Pour copie conforme,
Valencin, le 25/09/2026

Transmis à la sous-préfecture
Le 29/09/2026